



Assemblée générale

de l'association de la cantine de l'école de Pommiers
Lundi 24 septembre 2018

- Etaient présents :** *
- * **Membres du bureau :** Nadège Nadjarian, Delphine Delfieu, Isabelle Garnier de Labareyre, Charline Ippoliti et Amandine Gaudin
 - * **Parents d'élèves :** 19 personnes
 - * **Personnel de cantine :** Nathalie Portoukalian, Cathy Raymond, Stéphanie Dulac, Sylvia Périer, Michèle Mereu et Annie Ratignier
 - * **Maire :** Daniel Paccoud
 - * **Représentante de la mairie :** Arlette Proietti

Excusé : Directeur de l'école : M. Girard

- Ordre du jour :**
1. Bilan moral
 2. Bilan d'activité
 3. Bilan financier 2017-2018
 4. Renouvellement du bureau

Avant de commencer, nous souhaiterions vous :

- *rappeler le rôle de l'association cantine*, composé de parents bénévoles, elle est le lien entre le personnel de cantine, les enfants et leurs parents dans le but que le temps périscolaire se passe bien. Sans cette association, le passage en délégation de service publique serait mis en place, avec une répercussion conséquente sur le prix des repas.

- *présenter le personnel* qui se consacre à vos enfants sur le temps cantine :

- * **Sylvia Perrier** est l'interlocutrice privilégiée des parents. Elle s'occupe de la gestion des inscriptions par internet et par téléphone ainsi que de la commande des repas auprès de notre prestataire et de la facturation. C'est elle qui réchauffe et supervise le service.

- * **Nathalie Portoukalian** s'occupe de la vaisselle, l'entretien des locaux et du service CP/CE1.

- * **Cathy Raymond** s'occupe de la plonge et du service CP/CE1.

Au niveau de la surveillance :

- * Maternelles : **Stéphanie Dulac, Michèle Mereu, Adeline Large** et **Annie Ratignier**

- * Primaires : **Elodie Praz, Fatima Pinto, Betty Maitre, Régine Tholin** et **Morgane Desigaud**

Nous remercions Colette Vaudeleau qui est partie à la retraite.

- *présenter le bureau de l'association :*

- * **Isabelle**, *présidente*, maman de Thaïs en CM2

- * **Delphine**, *vice-présidente*, maman de Célie en 6^{ème} et Camille en CE2

- * **Charline**, *secrétaire*, maman de Louis en GS et Alice en PS

- * **Amandine**, *secrétaire adjointe*, maman de Louis en CM2 et Alexia en CE2

- * **Nadège**, *trésorière*, maman de Nohlan en CM1 et Maël en CP

- * **Christèle**, *trésorière adjointe*, a démissionné pour raisons personnelles en fin d'hiver

1. Bilan moral

Présentation de la cantine

La cantine est gérée par une association de parents bénévoles en collaboration avec la mairie de Pommiers.

L'association emploie à ce jour 2 salariées : **Sylvia Perrier**, à plein temps et **Nathalie Portoukalian**, 10 h par semaine.

Les deux salariées sont payées en chèque emploi associatif (CEA).

Les repas sont préparés par la société de restauration RPC qui assure la livraison en liaison froide et les plats sont réchauffés sur place. Les menus hebdomadaires sont visibles via le lien suivant : <http://www.rpc01.com/menu113.html>.

Les repas servis aux enfants se composent d'un : *

- * plat : viande ou poisson, légume et féculent

- * laitage : fromage ou yaourt

- * dessert

Toutefois, certains jours, en cas de plat complet (lasagnes...), le légume est remplacé par de la salade verte.

Le pain (flûtes) est fourni par la boulangerie de Pommiers.

Le repas est facturé 2,70€ par RPC à la cantine. Il revient à 2,80€ avec le pain.

Le prix du repas est facturé aux parents 4,10€.

La différence de 1,30€ permet à l'association cantine de régler ses factures et le personnel.

La cotisation pour les frais de gestion s'élève à 10€ par famille.

Le prix du repas n'a pas bougé depuis le 1^{er} décembre 2012.

L'association cantine prévoit une évolution à **4,20 €** au 1^{er} janvier 2019 soit une augmentation de 10 centimes par repas. Cela permettra à l'association de faire face aux différentes augmentations : produits d'entretien, charges salariales, la loi impose un 13^{ème} mois ainsi que l'arrêt de la subvention de France Agrimair.

Organisation des services

Suite au passage à la semaine des 4 jours et les nouveaux horaires mis en place,

A savoir : pour les maternelles 8h30/11h50-13h50/16h20 et pour les primaires 8h30/12h00-14h00/16h30 ainsi que l'augmentation d'effectif, la cantine a dû s'adapter et a mis un nouveau système en place :

* 11h50 à 13h30 : les maternelles déjeunent dans la grande salle, lieu de la réunion de l'AG,

* 12h05 à 13h30 : les primaires déjeunent dans les 2 petites salles.

Le système de référant par section de classe mis en place reste en vigueur. A savoir :

* Maternelles : Stéphanie

* Primaires : référant salle : Morgane

référant cours de récréation : Régine

Les enfants arrivent par groupe de 18 à la cantine. Cela évite les pleurs et les bagarres. Ils remontent par groupe de 10.

Les enfants de maternelles sont servis à table par deux personnes. 3 services : 11h50 les petits, 15h30 les moyens et 12h50 les grands.

Pour les élèves de primaires, la formule self fonctionne bien : dès l'arrivée à la cantine, les enfants se mettent dans une file pour prendre leur plat chaud et ensuite se placer à table. Ils prennent leur laitage et dessert dans le réfrigérateur.

Les CP sont servis par le personnel. Chaque table peut accueillir 6 enfants. Les repas durent minimum 20 minutes, c'est la norme dans toutes les cantines françaises.

Les CP et CE1 déjeunent en premier, suivis par les CE2, CM1 et CM2.

Les enfants turbulents sont séparés. Les fratries peuvent déjeuner ensemble.

Deux personnes gardent en permanence les enfants dans la cour, une personne est dédiée au transfert. Il y a en moyenne 60 enfants dans la cour.

Pendant la pause, les enfants peuvent jouer au ballon, à la marelle, sous le préau...

En hiver, une salle sera ouverte côté maternelle et une autre côté primaire. Des jeux de société seront disponibles.

Pour les enfants suivant un régime spécial (PAI), le personnel de cantine gère en toute confiance avec les parents.

Nombre de repas servis en 2017/2018 : 27 782 soit **841** repas en plus que l'année précédente

Rappel en 2016/2017 : 26 947

La moyenne journalière en 2017/2018 a été de **211** repas (rappel en 2016/2017 : 194 repas)

Journée record de repas servis : **235** le jeudi 26 avril

Quelques chiffres **jusqu'au 21 septembre 2018** :

* **2577** repas (1 945 en 2017), avec une moyenne journalière de **215** repas (194 repas en 2017) : on observe une hausse de plus de **32%** par rapport à l'année dernière.

* Le plus gros effectif de l'histoire de la cantine a été atteint jeudi 6 septembre avec **229** repas servis dont **63** repas à des enfants de maternelle.

Il y a **214** familles inscrites à l'école, **188** sont utilisatrices de la cantine.

Quelques précisions :

La mention suivante a été rajoutée dans le règlement intérieur de la cantine : « pas de sortie sur le temps cantine de 12h à 14h. »

Cette année, l'association cantine soutenue par la mairie et l'ensemble du personnel a décidé d'axer l'année sur la **discipline**. En effet, l'année dernière a été marquée par beaucoup d'indiscipline et de problèmes de comportement ce qui a beaucoup perturbé les élèves, le service ainsi que le personnel.

Il a donc été décidé que le système de croix mis en place l'année dernière est maintenu.

Différents niveaux de punition sont mis en place :

A table : une croix pour jet de nourriture, d'eau, de serviettes ou de vaisselle.

Au bout de 3 croix, un mail sera envoyé aux parents.

Au bout de 3 mails, une lettre sera envoyée aux parents.

En cas de récidive, une 2^{ème} lettre sera envoyée aux parents mentionnant le renvoi de la cantine pour 3 jours.

Dans le rang : une croix pour sortie de rang, bousculade, les enfants qui marchent sur le muret.

Au bout de 3 croix, un mail sera envoyé aux parents.

Au bout de 3 mails, une lettre sera envoyée aux parents.

En cas de récidive, une 2^{ème} lettre sera envoyée aux parents mentionnant le renvoi de la cantine pour 3 jours.

Insolence : une croix pour répondre, mal parler, se moquer, insulte entendue, geste (doigt ou bras d'honneur).

Au bout de 3 croix, un mail sera envoyé aux parents.

Au bout de 3 mails, une lettre sera envoyée aux parents.

En cas de récidive, une 2^{ème} lettre sera envoyée aux parents mentionnant le renvoi de la cantine pour 3 jours.

Violence, jeux violents, bagarre, agressivité, détérioration des bâtiments ou du matériel : une lettre sera envoyée aux parents.

En cas de récidive, une 2^{ème} lettre sera envoyée aux parents mentionnant le renvoi de la cantine pour 3 jours.

A ce jour, 6 courriers ont déjà été envoyés aux parents concernés.

Les règles affichées dans la cour de l'école seront appliquées aussi pendant la récréation de la cantine.

A chaque session de vacances, des **bons points**, achetés par l'association cantine, seront remis aux enfants respectueux des règles de vie. Deux fois dans l'année, une cérémonie de remise de diplôme du « **bon comportement** » sera prévue.

2. Bilan d'activité

L'année a été marquée par :

* **Présence au forum des associations** – samedi 9 septembre 2017

Bilan positif, nous avons renouvelé cette année samedi 8 septembre matin.

La cantine souffre de visibilité. De cette manière, les parents, surtout les nouveaux inscrits peuvent nous poser les quelques questions qui les taraudent.

* **Marché de Noël à Pommiers** – samedi 16 décembre 2017

Un grand succès pour ce premier marché de Noël. Merci à tous pour votre participation et surtout aux enfants pour la réalisation des cartes de vœux. Cela a permis de montrer que les enfants étaient occupés pendant le temps cantine. D'autres années, ils ont chanté.

Rendez-vous l'année prochaine.

* **Visite de RPC** – mercredi 14 mars 2018

Cette visite chez le fournisseur des repas de la cantine a permis de comprendre l'état d'esprit de l'entreprise, spécialisée dans la restauration scolaire. Cette entreprise a un fort engagement pour ses salariés (aucun turn-over) et pour ses relations clients. Elle est très soucieuse de la qualité gustative des produits ainsi que de l'origine des ingrédients.

Nous avons été reçues en toute transparence et ils ont été ouverts à nos questions et nos remarques.

L'association cantine a pu faire le lien avec cette société. Nous ne sommes pas dans l'industrialisation des repas.

* **Sondage cantine** – mars 2018

82 familles inscrites à la cantine ont répondu aux 10 questions du sondage.

Les résultats du sondage sont sur le site de la mairie, sur la page cantine.

- * **Soirée portes ouvertes** – mardi 3 juillet 2018 de 16 h à 18 h
Une soirée « portes ouvertes » a été organisée pour que les nouveaux arrivants et les maternelles puissent découvrir la cantine, lieu où les enfants vont déjeuner ; ceci afin d'éviter le démarrage difficile de l'année avec beaucoup de pleurs chez les petits.
Les familles étaient joyeuses et souriantes de découvrir la cantine. Les enfants ont pu dessiner.
Suggestion pour l'année prochaine : prolonger jusqu'à 18h30 que les familles aient le temps d'arriver à la cantine.
- * **Caisse « anti-gaspillage »** : des caisses vont permettre de récupérer les déchets alimentaires et de les redistribuées. Pour information, le gaspillage est en forte baisse depuis que les primaires se servent eux-mêmes.

A prévoir pour l'année prochaine :

- Achat jeux : mini-cages de foot style Décathlon et quelques galets pour que les filles puissent jouer à la marelle afin de palier à la suppression des TAP
- Les enfants sont demandeurs d'un concert...
- Faire le point sur le matériel informatique (imprimante, ordinateur et ligne téléphonique) afin de professionnaliser le poste de Sylvia pour anticiper l'augmentation d'effectif
- Appel aux dons de jeux, livres et magazines pour les enfants de la maternelle = Sylvia centralise

3. Bilan financier 2017/2018

Dépenses		Recettes	
Alimentation	76 614,64 €	Repas encaissés :	117 970,60 €
Entretien/Fournitures :	2 820,10 €	<i>dont marché de Noël 200,00 €</i>	
Frais généraux-administratifs	36 691,05 €	Intérêts Livret A	51,08 €
<i>dont : salaires et charges</i>	<i>35081,42 €</i>		
<i>et téléphone/poste</i>	<i>492,21 €</i>		
Total :	116 125,79 €	Total :	118 021,68 €
	Total d'exploitation : 1 895,89 €		

Une trésorerie positive qui nous a permis de :

- acheter des jeux pour les enfants pour qu'ils puissent jouer entre midi et deux
- pas d'augmentation du prix des repas en 2017-2018
- palier les familles qui paient en retard comme c'est le cas tous les ans
- acheter des fournitures de bureau
- payer les charges salariales qui ont augmentées cette année
- acheter l'hygiène jetable (essuie-tout, serviettes en papier, papier toilettes) et renouveler la vaisselle et autres petits matériels de cuisine.

Le bilan financier est voté à l'unanimité.

Questions des parents

- *Les enfants se servent seuls, mais vérifie-t-on qu'ils mangent de tout ?*
Le personnel est derrière le buffet pour vérifier que les enfants mangent de tout. Ils peuvent se resservir à leur demande, comme le pain. Les quantités commandées au prestataire sont largement suffisantes.
- *Avez-vous adapté le nombre de personnes présente sur le temps cantine pour faire face à l'augmentation de la fréquentation de la cantine ?*
Oui, dès le lundi 1^{er} octobre une personne supplémentaire sera embauchée.
- *Une personne travaillant à la cantine peut-elle être au bureau de l'association cantine ?*
Non, car on ne peut pas être salarié et employeur.
- *Projet pédagogique : association jardin et compostage*
Projet en cours avec la mairie.
- *Repas bio ?*
La formule actuelle comporte des ingrédients bio. Mais la formule choisit par la cantine n'est pas celle qui en comporte le plus. Si cela était le cas, le prix du repas serait plus cher, le risque de déchets plus conséquent car la variabilité des aspects et des goûts est plus importante sur le bio.

- *Sur le temps cantine, il n'y a pas de maîtresses ou de maîtres ?*

Non, aucun enseignant ne déjeune avec les enfants. Certains déjeunent dans les locaux de la cantine. C'est leur pause méridienne, nous ne pouvons pas les obliger à être avec les enfants.

4. Renouvellement du bureau

L'association cantine de Pommiers **fonctionne grâce à des parents bénévoles**, suivant la disponibilité du planning de chacun. Nous nous réunissons en moyenne 6 fois par an. C'est à l'équipe en place à développer des projets ou pas en plus des affaires courantes à traiter.

Sont démissionnaires : Isabelle Garnier de Labareyre, *présidente*
Amandine Gaudin, *secrétaire adjointe*
Christèle Andrieux, *trésorière adjointe*

Renouvellement du bureau : Le nouveau bureau est composé de :

- 3 membres de l'ancienne équipe : Delphine Delfieu, Nadège Najarian et Charline Ippoliti
- et de 3 nouvelles recrues : Maude Lacombe, Laure Genest et Catherine Fonseca Miranda

Isabelle Garnier de Labareyre, présidente de l'Association cantine de Pommiers

Ce vendredi 28 septembre 2018